



Versailles, le 9 Octobre 2019

Nombre de pages (celle-ci incluse) : 2

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Les Plans Particuliers d'Intervention (PPI) sont établis par les services de l'État pour assurer la protection des populations, des biens et de l'environnement autour de certains sites industriels. Le site Seine Aval du SIAAP va faire l'objet d'un tel Plan Particulier d'Intervention.

Son adoption par les Préfets des Yvelines et du Val d'Oise est précédée **d'une phase de consultation des élus et d'information au public**, destinée à recueillir les observations des riverains.

Cette consultation est ouverte depuis le jeudi 3 octobre et prendra fin le mardi 5 novembre 2019. Dans les Yvelines, etc...

- en sous-Préfecture de Saint-Germain-en-Laye, 1 Rue du Panorama,
- en mairie dans les quatre communes, concernées par le PPI :
 - Achères (6-8, rue Deschamps Guérin),
 - Conflans-Sainte-Honorine (63, rue Maurice Berteaux),
 - Maisons-Laffitte (48 avenue Longueil),
 - Saint-Germain-en-Laye (86-88 rue Léon-Desoyer).

aux jours et heures habituels d'ouverture de ces lieux publics.

Le public pourra s'informer en consultant les documents suivants :

- Le projet de Plan Particulier d'Intervention du SIAAP Seine Aval ;
- Une note d'information préparée par l'exploitant (SIAAP) et présentant son activité industrielle, les risques susceptibles d'en résulter pour la population et le voisinage lors d'un accident majeur ;
- Une brochure explicative ;
- Une affiche sur les conduites à tenir.

Un registre est mis à disposition afin de recueillir les observations du public sur ce projet.

En outre les Préfets des Yvelines et du Val d'Oise ont décidé :

- 1) de publier sur **leurs sites internet** les éléments mis à la disposition du public ;
- 2) d'organiser en lien avec les maires, **des réunions d'information du public** destinées à présenter les mesures que prendraient les autorités en cas de déclenchement du Plan Particulier d'Intervention à la suite d'un accident.

Dans les Yvelines, deux réunions sont organisées :

- Conflans-Sainte-Honorine, le 14 octobre à 20h00
Salle Bouyssel, Parc du Prieuré - 1 Place Jules Gévelot

- Maisons-Laffitte, le 17 octobre à 20h30
Salle Malherbes, 1 Place du Château

Le SIAAP sera présent à chacune de ces réunions pour présenter ses activités.